

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 29 août 2006 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Ginette Cyr, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis Claude Blais, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Yvan Binette, dir. serv. ress. mat. et Mme Julie Brunelle, dir. adj. serv. aff. corp. et comm.

Mme Maryse Chevalier et M. Normand Lemay ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-060829-2496

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2006.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Jean-Pierre Blondin, président du conseil d'établissement de la Polyvalente Sainte-Thérèse, en suivi à la séance du conseil des commissaires du 27 juin dernier, demande à connaître le rapport que Mme Duval Paquette, commissaire, a soumis à la commission scolaire, suite à la rencontre qu'elle a eue avec les membres du conseil d'établissement. Il expose aux commissaires les inquiétudes de plusieurs parents face aux conséquences du changement dans les horaires de transport. Il déplore le fait qu'il y ait moins d'autobus de récupération pour la prochaine année scolaire. Il désire savoir si des travaux seront entrepris rapidement, afin d'organiser les horaires de façon plus adéquate pour l'année scolaire 2007-2008.

M. Yvon Truchon, directeur général adjoint, explique le suivi fait par l'établissement pour ajuster les horaires de cours aux horaires du transport, afin d'en minimiser les conséquences.

M. Daniel Legault, parent à l'école Horizon-Soleil, questionne les commissaires sur les règles applicables pour les écoles qui veulent référer les parents à un fournisseur d'effets scolaires et, le cas échéant, sur l'utilisation de la ristourne versée par le fournisseur.

M. Alain Morissette, parent à l'école secondaire des Patriotes, questionne les commissaires sur la façon dont l'école secondaire des Patriotes a redistribué aux parents la ristourne du fournisseur de vêtements retenu par l'établissement.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-060829-2497

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

5. Construction, agrandissement et rénovation d'immeubles :
 - 5.1 Projet de géothermie à la Polyvalente Sainte-Thérèse - adjudication de contrat;
6. Cession de terrains à la Ville de Blainville;
7. Rapport sur les adjudications de contrat durant la période estivale;
8. Recommandations du comité d'étude des demandes de révision; (huis clos)
9. Composition des commissions d'étude et des comités :
 - 9.1 Membres et présidence des commissions d'études;
 - 9.2 Membres des différents comités et délégués aux organismes externes;
- 11.3.1 Projet de loi 32;
- 11.4.1 Rentrée scolaire;
- 11.4.2 Vérification des antécédents judiciaires – information;
- 11.4.3 Ventilation à la Polyvalente Sainte-Thérèse;
- 11.4.4 Signature – code de vie à la Polyvalente Deux-Montagnes;
- 11.4.5 Horaire – écoles secondaires de l'ouest.

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

PROJET DE GÉOTHERMIE À LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Résolution n° CC-060829-2498

ATTENDU la résolution n° CC-060425-2405, mandatant la firme Aubé Gareau ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis, dans le cadre du projet de géothermie à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU les soumissions reçues, lesquelles excèdent de façon importante les prévisions budgétaires;

Il est proposé par M. Alain St-Jean

DE REJETER toutes les soumissions, pour le contrat d'exécution des travaux de géothermie et de remplacement des thermopompes à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

DE DEMANDER à la direction générale de formuler des recommandations sur ce projet.

Adopté

M. Alain Portelance quitte temporairement son siège à 20 h 25.

CESSION DE TERRAINS À LA VILLE DE BLAINVILLE

Résolution n° CC-060829-2499

ATTENDU la demande de la Ville de Blainville concernant un remembrement par expropriation;

ATTENDU que la Commission scolaire est propriétaire des deux parcelles 30 et 116, la parcelle 30 étant composée du lot 2 656 087 et la parcelle 116 étant composée des lots 2 655 727, 2 655 728 et 2 655 729, totalisant une superficie de 21 337,08 pieds carrés;

ATTENDU l'offre de la Ville de Blainville à 1,10 \$ le pied carré, pour l'acquisition des parcelles 30 et 116, totalisant une indemnité de 23 470 \$;

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE CÉDER à la Ville de Blainville les lots 2 656 087, 2 655 727, 2 655 728 et 2 655 729, d'une superficie totale de 21 337,08 pieds carrés, pour un montant total de 23 470 \$;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document pour donner effet aux présentes.

Adopté

M. Alain Portelance reprend son siège à 20 h 30.

ADJUDICATION DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

La direction générale indique qu'aucun contrat n'a été adjugé par la commission scolaire, en application de la résolution n° CC-060627-2476.

HUIS CLOS

Résolution n° CC-060829-2500

Il est proposé par Mme Johanne Roy

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 20 h 35.

Mme Lyne Deschamps quitte son siège à 20 h 45.

Mme Maureen Pagé quitte son siège à 21 h.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-060829-2501

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 21 h 30.

RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-060829-2502

ATTENDU la demande de révision présentée par la mère de l'élève (nom), à la suite de la décision de l'école Terre des jeunes d'inscrire sa fille dans une classe à effectif réduit pour « déficiences multiples » (DM), pour l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU le mandat confié par le conseil des commissaires au comité d'étude des demandes de révision (rés. n° CC-980923-61, amendée par CC-990825-417);

ATTENDU que les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement la mère de l'élève ainsi que la direction de l'école Terre des jeunes;

ATTENDU que les autorités scolaires ont démontré qu'il est dans le meilleur intérêt de cette élève de continuer à évoluer dans ce type de classe à effectif réduit;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude des demandes de révision;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE MAINTENIR la décision de l'école Terre des jeunes d'inscrire l'élève (nom) dans un groupe à effectif réduit pour « déficiences multiples » pour l'année scolaire 2006-2007;

D'OFFRIR à la mère la possibilité d'inscrire (prénom) dans une autre école de la commission scolaire qui offrirait le même type de service, selon les possibilités d'accommodement au niveau du transport;

D'AVISER en conséquence la requérante, la direction générale et la direction de l'école concernée.

Adopté

RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-060829-2503

ATTENDU la demande de révision présentée par la mère de l'élève (nom), à la suite de la décision de l'école du Trait-d'Union d'inscrire son fils dans un groupe à effectif réduit pour enfants avec troubles de comportement, pour l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU le mandat confié par le conseil des commissaires au comité d'étude des demandes de révision (rés. n° CC-980923-61, amendée par CC-990825-417);

ATTENDU que les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement la mère de l'élève ainsi que la direction de l'école du Trait-d'Union;

ATTENDU que les autorités scolaires ont démontré qu'il est dans le meilleur intérêt de cet élève de continuer à évoluer dans ce type de classe à effectif réduit;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude des demandes de révision;

Il est proposé par Mme Johanne Roy

DE MAINTENIR la décision de l'école du Trait-d'Union d'inscrire l'élève (nom) dans un groupe à effectif réduit pour enfants avec troubles de comportement, pour l'année scolaire 2006-2007 ;

D'AVISER en conséquence la requérante, la direction générale et la direction de l'école concernée.

Adopté

RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-060829-2504

ATTENDU la demande de révision présentée par les parents de l'élève (nom), à la suite de la décision de l'école de l'Envolée d'inscrire leur fille dans un groupe à effectif réduit « langage » à l'école Gabrielle-Roy, pour l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU le mandat confié par le conseil des commissaires au comité d'étude des demandes de révision (rés. n° CC-980923-61, amendée par CC-990825-417);

ATTENDU que les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement la mère de l'élève ainsi que la direction de l'école de l'Envolée;

ATTENDU que les autorités scolaires ont démontré qu'il est dans le meilleur intérêt de cette élève d'évoluer dans ce type de classe à effectif réduit;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude des demandes de révision;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE MAINTENIR la décision de l'école de l'Envolée d'inscrire l'élève (nom) dans un groupe à effectif réduit « langage » à l'école Gabrielle-Roy, pour l'année scolaire 2006-2007;

D'AVISER en conséquence les requérants, la direction générale et la direction de l'école concernée.

POUR (19) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Ginette Cyr, Paola De Monte, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Lise Landry, Thérèse Lessard, Rita-Thérèse Poisson, Alain Portelance, Guylaine Richer, Johanne Roy et Alain St-Jean.

CONTRE (1) : Marinella De Oliveira

Adopté

M. Claude Girard était absent lors du vote.

RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-060829-2505

ATTENDU la demande de révision présentée par les parents de l'élève (nom), à la suite de la décision de refuser l'inscription de leur enfant en 3^e année à l'école Rose-des-Vents, pour l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU le mandat confié par le conseil des commissaires au comité d'étude des demandes de révision (rés. n° CC-980923-61, amendée par CC-990825-417);

ATTENDU que les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement les parents de l'élève et le Service de l'organisation scolaire;

ATTENDU les principes de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves (OS-01);

ATTENDU que l'élève réside dans l'aire de desserte de l'école des Lucioles;

ATTENDU que trois élèves de 3^e année, résidant dans l'aire de desserte de l'école Rose-des-Vents, font déjà l'objet d'un transfert à l'école des Lucioles;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude des demandes de révision;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE MAINTENIR la décision de refuser l'inscription de l'élève (nom) à l'école Rose-des-Vents;

D'AVISER en conséquence les requérants, la direction générale, la direction du service de l'organisation scolaire et la direction des écoles concernées.

Adopté

Mme Maureen Pagé reprend son siège à 21 h 30.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060829-2506

Il est proposé par Mme Ginette Cyr

DE SUSPENDRE la séance pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h 40.

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060829-2507

Il est proposé par M. Claude Girard

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 22 h.

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DES COMMISSIONS D'ÉTUDE

Résolution n° CC-060829-2508

ATTENDU que certains commissaires souhaitent changer de commission d'étude;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AMENDER comme suit la composition des commissions d'étude :

Commission d'étude éducative

Enlever le nom de Mme Maureen Pagé.

Commission d'étude administrative

Inscrire le nom de Mme Maureen Pagé.

Adopté

PRÉSIDENTE DES COMMISSIONS D'ÉTUDE

Appel des candidatures

Commission d'étude éducative

La présidente appelle les candidatures pour la présidence de la commission d'étude éducative.

M. Claude Girard se propose.

M. Claude Girard est déclaré élu.

Commission d'étude administrative

La présidente appelle les candidatures pour la présidence de la commission d'étude administrative.

Mme Johanne Beaulieu propose M. André Contant.

M. André Contant accepte.

M. André Contant est déclaré élu.

PRÉSIDENTE DES COMMISSIONS D'ÉTUDE – ANNÉE 2006-2007

Résolution n° CC-060829-2509

ATTENDU le maintien d'une commission d'étude éducative et d'une commission d'étude administrative;

ATTENDU qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner annuellement la présidente ou le président de ces commissions d'étude;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DÉSIGNER M. Claude Girard comme président de la commission d'étude éducative;

DE DÉSIGNER M. André Contant comme président de la commission d'étude administrative.

Adopté

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Résolution n° CC-060829-2510

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE RETENIR la procédure suivante pour l'élection des membres des comités :

- Identification du poste à combler;
- Période de mise en candidature : la ou les propositions sont reçues pour les postes à combler;
- Proposition de clore la mise en candidature.

- On procède au vote. On organise autant de tours de votation qu'il est requis pour obtenir l'adoption d'une proposition à la majorité des voix des membres présents.

- Entre chaque tour de vote, le candidat ayant obtenu le moins de votes est éliminé.

DE PROCÉDER par scrutin secret et que seul le résultat final soit divulgué;

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote dès que les résultats sont divulgués.

Adopté

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Résolution n° CC-060829-2511

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE DÉSIGNER Mme Marie-France Boyer et M. Yvon Truchon comme scrutateurs.

Adopté

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Appel de candidatures

La présidente appelle les propositions pour ces deux postes :

Mme Johanne Beaulieu propose Mme Guylaine Richer;
M. Alain Portelance propose Mme Ginette Cyr;
Mme Johanne Beaulieu propose Mme Josée Bastien;
Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette propose Mme Paola De Monte.

Mme De Monte refuse sa mise en candidature.

Les trois autres personnes acceptant d'être mises en candidature, la présidente invite les commissaires à s'exprimer par vote secret. À l'issue du scrutin, Mmes Josée Bastien et Guylaine Richer sont déclarées élues au comité consultatif de transport. Mme Ginette Cyr sera membre substitut.

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Résolution n° CC-060829-2512

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE DÉSIGNER Mmes Josée Bastien et Guylaine Richer comme membres du comité consultatif de transport, ainsi que Mme Ginette Cyr comme substitut.

Adopté

MEMBRES DU COMITÉ DE RELATIONS PROFESSIONNELLES

Résolution n° CC-060829-2513

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE RECONDUIRE telle quelle la composition du comité de relations professionnelles avec les administrateurs et les cadres d'école.

Adopté

MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION - EMBAUCHE DES HORS CADRES

Résolution n° CC-060829-2514

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE RECONDUIRE telle quelle la composition du comité pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général.

POUR (18) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Ginette Cyr, Paola De Monte, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Claude Girard, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Alain Portelance et Guylaine Richer.

CONTRE (4) : Marinella De Oliveira, Jocelyn Gardner, Johanne Roy et Alain St-Jean.

Adopté

COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DES HORS CADRES

Désistement et appel de candidatures

M. Alain Portelance indique qu'il se retire comme membre de ce comité. En conséquence, la présidente appelle les propositions pour ce poste :

Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette propose M. Benoît Gagnon;
M. Alain St-Jean propose Mme Marinella De Oliveira;
Mme Rita-Thérèse Poisson se propose.

Les trois personnes acceptant d'être mises en candidature, la présidente invite les commissaires à s'exprimer par vote secret. À l'issue du scrutin, Mme Rita-Thérèse Poisson est déclarée élue.

MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION - EMBAUCHE DES HORS CADRES

Résolution n° CC-060829-2515

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE RECONDUIRE la composition du comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général avec le changement suivant :

Enlever le nom de M. Alain Portelance et le remplacer par celui de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Adopté

MEMBRES DE LA COMMISSION D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-060829-2516

Il est proposé par M. Alain St-Jean

DE RECONDUIRE telle quelle la composition de la commission d'étude des demandes de révision.

Adopté

DÉLÉGUÉS À L'ACSRL

Résolution n° CC-060829-2517

ATTENDU le retrait de M. Claude Girard;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE DÉSIGNER Mme Guylaine Richer comme représentante de la Commission scolaire à l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides, en plus de Mme Paule Fortier;

DE DÉSIGNER Mme Johanne Beaulieu à titre de substitut.

Adopté

M. Daniel B. Bisson quitte son siège à 22 h 45.

Mme Ginette Cyr et M. Alain St-Jean quittent leur siège à 22 h 50.

DÉLÉGUÉS À L'ACELF

Résolution n° CC-060829-2518

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE RECONDUIRE telle quelle la représentation de la Commission scolaire à l'Association canadienne d'éducation de langue française.

Adopté

DÉLÉGUÉ AU CRABL

Résolution n° CC-060829-2519

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE RECONDUIRE telle quelle la représentation de la Commission scolaire au Centre régional d'archives des Basses-Laurentides.

Adopté

DÉLÉGUÉE À LA FCSQ

Résolution n° CC-060829-2520

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RECONDUIRE telle quelle la représentation de la Commission scolaire à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Adopté

DÉLÉGUÉE – JEUX D'HIVER DU QUÉBEC 2009

Résolution n° CC-060829-2521

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

DE RECONDUIRE telle quelle la représentation de la Commission scolaire au comité sur la tenue des Jeux d'hiver du Québec 2009.

Adopté

Mmes Marinella De Oliveira et Johanne Roy quittent leur siège à 22 h 55.

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060829-2522

Il est proposé par Mme Sandra East

DE PROLONGER la séance.

Adopté

Il est 23 h.

Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette quitte son siège à 23 h.

ABBAYE D'OKA

Résolution n° CC-060829-2523

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE MANDATER la présidente et le directeur général pour adresser une lettre visant à faire avancer le dossier de l'Abbaye d'Oka.

Adopté

Mme Thérèse Lessard quitte son siège à 23 h 35.

M. Alain Portelance quitte son siège à 23 h 40.

HUIS CLOS

Résolution n° CC-060829-2524

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 23 h 35.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-060829-2525

Il est proposé par M. Claude Girard

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 23 h 50.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060829-2526

Il est proposé par M. Jocelyn Gardner

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h 5.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général